



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

**COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
19 Décembre 2017**

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Tous les membres, sauf
Absent : Damien ROZIER

Secrétaire de séance : Jean Pierre DELFORGE

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 14 Novembre 2017.

1. DELIBERATIONS MODIFICATIVES

Le Conseil, à l'unanimité, décide de transférer la somme de 473 € du compte 2031 «Frais d'études» au compte 165 «Dépôt et caution reçus» .

la DM 2 a été prise en compte par le Trésor Public mais n'a pas été validée, il y a lieu de la remplacer par :

- Virement de la somme de 7504 € du compte 615221 « bâtiments publics » au compte 65548 « autres contributions » pour le SMIAA.
- Virement de la somme de 12655 € du compte 2152 « installation de voirie » aux comptes :
 - 21318 « autres bâtiments publics » pour 3850 € (peinture volet école + muret intérieur),
 - 2135 « installations générales, agencements » pour 6750 € (toboggan),
 - 2128 « autres agencements de terrains » pour 2055 € (foot : but, filet, système de relevage).

2. DIA VENTE PROPRIETE DOMANSKI

Le Conseil, à l'unanimité, renonce à exercer son Droit de Prémption concernant la vente de la propriété de Mr Mme DOMANSKI Mehdi au profit de la SCI MGL a Violés.

3. PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2018

Le Conseil, à l'unanimité, décide de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2018 pour les opérations prévues en 2017 mais non terminées :

1. Plantation d'arbres et arbustes compte 2121 pour un montant de 17761.44 €TTC
2. Panneau lumineux compte 2152 pour un montant de 10338 €TTC
3. Internet à la Salle des Fêtes compte 2051 pour un montant de 315.28 €TTC
4. Tables Salle des Fêtes compte 2135 pour un montant de 86.35 €TTC
5. Installation téléphonique Cantine compte 2051 pour un montant de 178.25 €TTC
6. Ralentissement Chemin d'Alcyon compte 2152 pour un montant de 7800 €TTC
7. Réfection chemin du remembrement compte 2151 pour un montant de 9264 €TTC

Questions Diverses

Le Maire remercie Patricia Lispal et Karine Chirol pour le ramassage des olives ainsi qu'Yvon Gras du Petit Moulin pour le pressage et le don de 2 litres d'huile offert à la Mairie. Les 5 litres récoltés et les 2 litres offerts ont été déposés à la Cantine.

Patricia Lispal demande si un réglage de la luminosité est possible sur le panneau d'information. Le Maire répond qu'il a été installé mais que sa fonctionnalité n'est pas encore effective. Il devrait être opérationnel sous peu.

Patricia Lispal demande ce que devient la place de parking au démarrage du Chemin de la Grande Draille. Le Maire et Bernard Négron précisent que celle-ci sera supprimée pour cause de dangerosité. Les travaux étant encore en cours, il convient de sécuriser les lieux.

Elle précise avec Isabelle Daladier, Clotilde Fallas et René Martin, que la sortie du Chemin du Plan de Dieu et Chemin de Sainte Cécile sont aussi dangereuses par manque de visibilité.

Marie-Christine Andrieu demande de prévoir l'installation d'un ralentisseur Chemin des Muletiers. Le Maire informe que celui-ci sera prévu au Budget 2018.

Le Maire demande au Conseil de réfléchir aux divers projets pour 2018. Marie Christine Andrieu propose l'illumination du Vieux Travaillan.

Clotilde Fallas demande si la place sera fleurie. Le Maire précise qu'une fois les travaux achevés, l'accent sera mis sur le fleurissement de la place finalisant ainsi sa mise en valeur.

Elle demande également si les ganivelles installés au parking de la Salle des Fêtes resteront en place. Le Maire précise que ceux-ci sont définitifs et qu'il faut attendre que la végétation pousse.

Marie-Ange Sanjullian demande si une inauguration de la place sera organisée. Le Maire informe que le Conseil Départemental a prévu de faire l'inauguration de la place au printemps.

Daniel Mayer demande ou en est la construction des logements communaux. Le Maire informe que le démarrage est travaux a eu lieu et que le dossier est toujours en cours. Il demande également la suppression du rond point. Le Maire répond qu'il pourrait être remplacé par un Stop.

Marie-Ange Sanjullian demande si le remplacement des bordures cassées à la salle des fêtes peut être envisagé. Le Maire répond que ces travaux seront envisagés en 2018.

Daniel Mayer demande si la commune sera dotée prochainement de containers enterrés. Le Maire répond qu'il n'est pas prévu dans l'immédiat cette installation et que d'autres communes sont rééquipées en containers complémentaires.

Les colis, unanimement appréciés, les élus et la Mairie ont reçus de nombreuses réponses de remerciement.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 20.

Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 20 Décembre 2017, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

Jean Pierre DELFORGE



Travaillan le 19 Décembre 2017

Gérard SANJULLIAN, Maire

